



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 5 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Lancement d'un plan d'actions en faveur du bien-être animal pour les animaux d'élevage et les animaux de compagnie par Stéphane LE FOLL

Stéphane Le Foll a présidé ce jour la section « bien-être animal » du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) afin de valider le plan d'action 2016-2020 en faveur du bien-être animal. Le Ministre a salué l'élaboration concertée avec les professionnels de ce plan dont l'objectif est de placer le respect du bien-être animal au cœur de la stratégie agricole de notre pays.

Le plan validé par le Ministre se compose de 20 actions prioritaires qui s'articulent autour de la recherche et l'innovation, de la responsabilisation de tous les professionnels et notamment à l'abattoir, et du partage des informations avec les citoyens mais également avec les partenaires de la filière.

Parmi les actions concrètes, Stéphane LE FOLL se félicite en particulier du **développement d'une méthode aujourd'hui expérimentale de sexage des embryons dans l'œuf** qui fera l'objet d'un soutien public d'environ 4,3 millions d'euros. La recherche, l'innovation, tout comme la mise en partage des données avec **la mise en place d'un centre national de référence sur le bien-être animal** d'ici à fin 2016 font partie des leviers de progrès prioritaires de ce plan.

Le Ministre a présenté ses propositions d'amélioration du système en abattoirs avec, notamment la mise en place d'un référent bien-être animal dans tous les abattoirs, une prévention des actes de souffrance animale, la création d'un délit de maltraitance des animaux en abattoir et lors des transports, la mise en place d'ici l'été d'une meilleure protection des salariés signalant ces actes de maltraitance par le statut de lanceur d'alerte.

Stéphane LE FOLL salue le travail collectif qui a permis d'aboutir à l'élaboration de ce plan d'action ambitieux et concret car la protection animale est une priorité d'action de son ministère.

En savoir plus sur : Stratégie animale :

<http://agriculture.gouv.fr/une-nouvelle-strategie-globale-pour-le-bien-etre-des-animaux-en-france>

Plan d'action:

<http://agriculture.gouv.fr/20-actions-prioritaires-en-faveur-du-bien-etre-animal>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture